

**Vous soignez des personnes âgées ?  
Vous devriez toucher la prime gériatrie !  
Vous travaillez en EMS ?  
Vous devriez avoir le 100% du personnel selon  
l'outil Plaisir !**

**A la Maison de Vessy, le personnel ne touche pas** la prime pour inconvénients de service, **dite prime gériatrie** (entre CHF 400.- et CHF 600.- par mois selon les heures effectuées). Pourquoi le personnel la toucherait à Belle-Rive ou aux Trois-Chênes et pas à la Maison de Vessy ?

En 2007, 60% des Genevois votaient l'Initiative 125, soit la création de 600 postes de travail pour couvrir le 100% des soins selon l'outil Plaisir. Où sont-ils ? Officiellement on est toujours à une couverture cantonale de 86%.

Il est temps que le Conseil d'Etat qui vient de passer à gauche montre qu'il se préoccupe des personnes âgées et du personnel de la santé.

Le personnel de Joli-Mont vient de faire un débrayage pour obtenir la prime gériatrie et des effectifs. On leur a déjà accordé les effectifs et la prime est en discussion.

Avec ceux d'autres EMS à Genève, vos délégué.e.s sont en train de préparer un débrayage, non pas contre la direction de la Maison de Vessy qui n'y peut rien, mais pour obtenir des conditions de travail et de salaire qui soient conformes aux règles en vigueur dans ce canton. Et il y a d'autant plus urgence que M. Poggia a annoncé vouloir supprimer la prime !

**Soyez prêt-e-x-s à vous mobiliser !**

**Pour toute question, adressez-vous à nos délégué.e.s :**

Mme Christine BERCHET – 0033 620 39 93 35

Mme Fabienne BOYMOND – 0033 689 87 39 86

Mme Lolita CRESPO – 078 718 64 12

Mme Florine GEHRIG – 0033 671 64 83 83

Mme Monique LOPEZ – 0033 613 07 51 86

Mme Gherlyne NUGUES – 076 411 16 32

M. Thierry DAVIAUD – 0033 770 04 62 32